

Velocita Energies dispose d'une bonne connaissance de votre territoire sur lequel nous avons développé et construit le parc éolien «**Entre Tille et Venelle**» dont nous assurons désormais la maintenance et l'exploitation. Ce parc éolien c'est :

  
**50 000**  
personnes alimentées en  
électricité par an

  
**60**  
emplois locaux mobilisés  
pendant la construction

  
**6**  
techniciens basés à Dijon pour  
assurer la maintenance et  
l'exploitation du parc

ZOOM  
SUR

## LES METIERS DE L'EOLIEN *Responsable Exploitation*

Une fois les éoliennes mises en service, le Responsable Exploitation de Velocita Energies prend le relais durant toute la durée de vie du parc. Il en assure la gestion technique et administrative :

  
Il veille au bon  
fonctionnement du  
parc : surveillance  
quotidienne  
et inspection  
régulière des  
machines

  
Il analyse les  
données de  
production  
du parc pour  
optimiser sa  
performance

  
Il gère les  
relations avec  
les riverains,  
les élus et  
l'administration

  
Il assure  
la gestion  
administrative  
et financière  
(facturation,  
paiement des  
baux, etc.)



### CONTACT

**Alexandra GAUTHIER** - Chef de Projet  
→ [agauthier@velocitaenergies.fr](mailto:agauthier@velocitaenergies.fr)

### Velocita Energies, le porteur du projet

Velocita Énergies développe, finance, construit et exploite des parcs éoliens en France depuis 10 ans. La société compte 30 collaborateurs réunissant les compétences pour mener à bien un projet et assurer la gestion de parcs éoliens. Basée à Paris et à Rennes, l'équipe travaille sur le terrain avec les acteurs locaux, dans un souci constant de concertation, de transparence et de respect des territoires. À ce jour, Velocita Energies a construit 193 MW et 65 MW sont en construction en 2021.



## PROJET DE PARC ÉOLIEN DES COMBES

sur les communes de **Marey-sur-Tille, Crécey-sur-Tille et Cussey-les-Forges**

Madame, Monsieur,

Les études nécessaires pour développer un parc éolien sur vos communes se poursuivent et plusieurs temps d'échanges ont été organisés fin 2020. En octobre dernier, vous avez notamment été une vingtaine d'habitants à assister au 1<sup>er</sup> atelier pour initier ensemble les discussions et réflexions autour du développement du parc.

Dans cette lettre, nous vous informons sur les prochaines étapes du projet et vous donnons rendez-vous au 2<sup>ème</sup> atelier de concertation lors duquel nous pourrions échanger sur les différents scénarios d'implantation des éoliennes.

Bonne lecture et à bientôt,

**Alexandra Gauthier**, Chef de projet éolien Velocita Energies

## Derniers événements

OCTOBRE 2020

### 1<sup>er</sup> atelier de concertation à Marey-sur-Tille

Les personnes présentes ont pu poser leurs questions et faire part de toutes les particularités du territoire à prendre en compte dans la conception du projet

SEPTEMBRE 2020

### Réunion de pré-cadrage avec les services de l'Etat.

Velocita Energies a pu présenter le projet et prendre connaissance des recommandations des services présents.



Atelier

## RETOUR SUR VOS QUESTIONS

### Combien y aura-t-il d'éoliennes ?

Les études étant en cours, le nombre d'éoliennes n'est pas encore arrêté. En première approche, Il est envisagé d'installer **6 à 8 éoliennes d'une hauteur de 175 m maximum** (même hauteur que celles du parc «Entre Tille et Venelle»).

### Quelle est la vitesse de vent nécessaire pour un parc éolien ?

Une éolienne produit de l'électricité quand le vent atteint 20 km/h à hauteur du moyeu (nez de la machine). A partir de 40 km/h, l'éolienne atteint sa pleine production et elle s'arrête lorsque le vent dépasse 90 km/h.

Un **mât de mesure** est actuellement installé pour analyser les vitesses de vent. Ayant développé et construit le parc «Entre Tille et Venelle», Velocita Energies a une bonne connaissance des vitesses de vent dans la zone. Elles y sont **supérieures à 5,9 m/s à 100 m de hauteur** (soit plus de 21 km/h de vent à 100 m de hauteur). Ces conditions sont **favorables à l'implantation d'éoliennes** et elles devraient être similaires pour le projet éolien des Combes.

### Quel est l'impact des fondations des éoliennes sur le sous-sol ? Que deviennent-elles quand le parc éolien est démonté ?

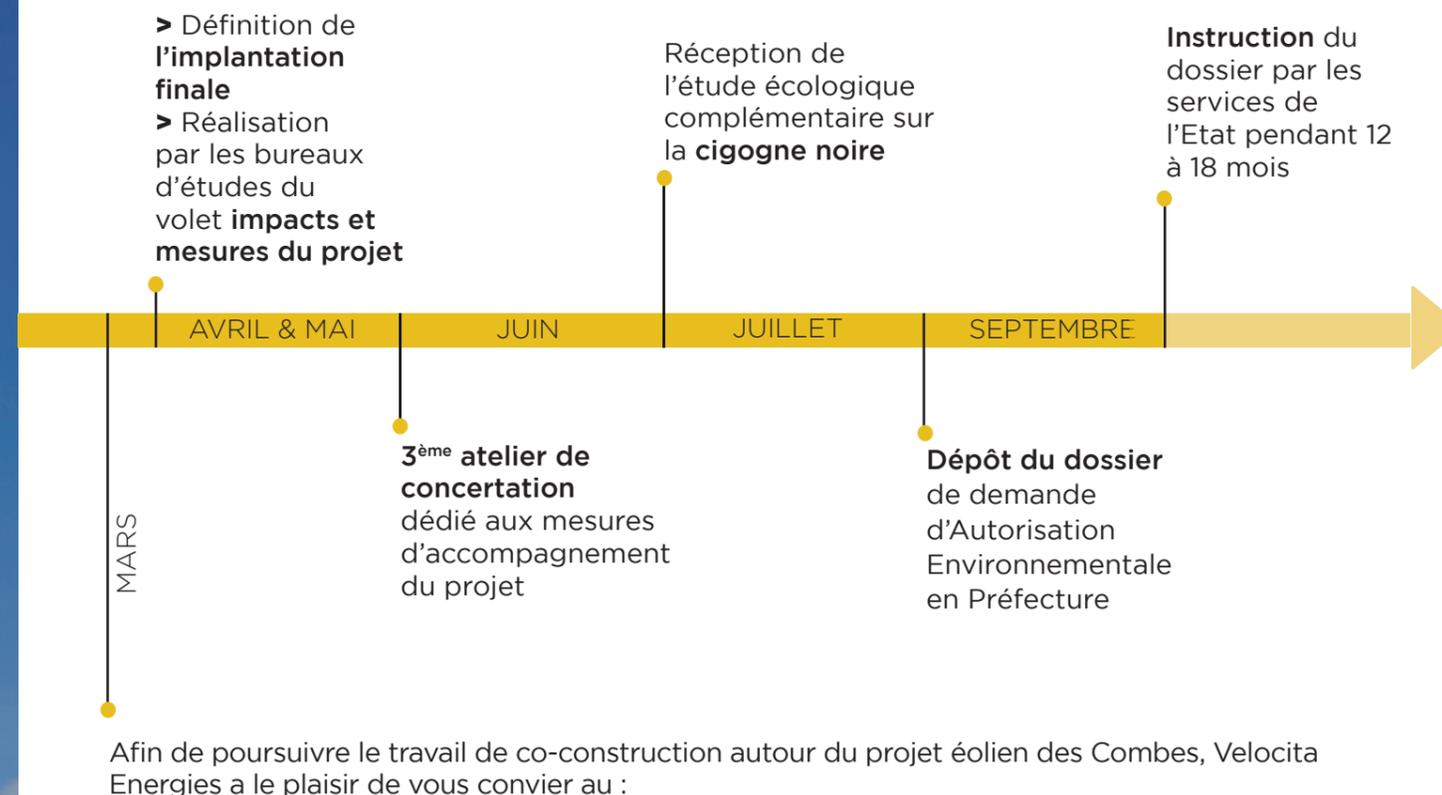
L'impact est très limité et il est étudié de manière approfondie par l'étude d'impact santé et environnement. Le profil de la fondation, recouverte d'une peinture étanche, limite le ruissellement et la pénétration de l'eau. Lorsque le parc arrive en fin de vie, **la totalité des fondations est enlevée** et le trou est comblé par des terres de caractéristiques comparables aux terres du site.

LETTRE D'INFORMATION • Mars 2021

Projet de Parc éolien des Combes



## Les prochaines étapes du projet



## 2<sup>EME</sup> ATELIER DE CONCERTATION

Samedi 27 mars

salle Molveau à Cussey-les-Forges de 10h à 12h

Ce temps d'échanges sera dédié à la présentation des variantes d'implantation du projet. Vous pourrez ainsi participer à la réflexion sur les différents scénarios d'implantation.

Afin d'évaluer le nombre de personnes présentes, veuillez **découper et retourner ce coupon** dans la boîte aux lettres de votre mairie d'ici le **jeudi 25 mars** :

**Je serai présent(e) au 2<sup>ème</sup> atelier de concertation du projet éolien des Combes**